



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes & domaines

Objet : Préavis n° 77/2021

concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'457 m² et les bâtiments qui y sont construits, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant total de CHF 745'000.- TTC

Date séance: Jeudi 20 Mai 2021, en visio-conférence.

Présents : Thierry Stäger, Ferdinand Baumgartner, Cédric Girardet et Maxime Dunand.

Absents : Oliver Sutton

Préambule

A la suite du non-renouvellement par la Commune des droits de superficies des parcelles du domaine de la Chèvrerie, la Commune de Genolier est devenue propriétaire des chalets dont les propriétaires originaux n'ont pas voulu ou pu acheter les parcelles sur lesquelles sont construits leurs biens. La Commune a donc dû acheter les bâtiments aux valeurs imposées par le Tribunal d'arbitrage dont la sentence est devenue exécutoire le 9 juillet 2016 selon la procédure prévue dans les baux établis en 1966 pour 50 ans.

Situation actuelle

Ce nouveau préavis s'intègre dans la stratégie de désengagement voulue par la Municipalité et le Conseil Communal. Il consiste en une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'457 m², inclus les bâtiments qui y sont construits ainsi que le chemin, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant total de CHF 745'000.- TTC soit :

- CHF 440'000.- valeur de la sentence arbitrale du chalet et ;
- CHF 305'000.- pour le terrain.
- Les frais de courtage de CHF 31'408.- sont à déduire du montant total ci-dessus.

A noter que la parcelle originale était de 1'339 m² et que la Municipalité y a inclus un chemin qui sans cela serait resté la propriété de la Commune de Genolier avec les charges et entretiens qu'elle aurait du supporter.

Développement

Au vu des discussions que la commission des routes et domaines a eu lors de sa réunion et des renseignements pris auprès des représentants de la municipalité, il apparait que la vente de cette parcelle s'inscrit de manière cohérente dans la stratégie de désengagement voulue par la Commune à la Chèvrerie de Genolier.

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier
079 507 03 81

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch